

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Boulieu-lès-Annonay  
**Séance du 23 avril 2014**

L'an deux mille quatorze et le 23 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Céline BONNET, Maire.

**Présents** : Romain ARPIN-PONT, Aurélie BONNET, Jean-Pierre CHAPILLON, Sylvie COCHONNAT, Max DESSUS, Geneviève FAVERJON, Jocelyne FORTEZ, Aurélien FOURBOUL, Delphine GAILLARD, Pierre-Yves GAY, Jean-Yves MONNET, Patricia PAUZE, Jannick PEYRAVERNEY, Nathalie RANDON, Jean-Claude RAYMOND, Jean-Pierre VALENTIN, Jérôme VINCENT

**Absents excusés** : Marie-Josèphe GRENIER (pouvoir à Céline BONNET)

Madame Aurélie BONNET est nommée Secrétaire de séance.

Il est dénombré dix-huit conseillers présents en début de séance, la condition de quorum étant ainsi remplie, le Conseil Municipal peut délibérer.

### ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2014
- II. Approbation du compte de gestion 2013 – Commune M14 (Délibération n°1)
- III. Approbation du Compte Administratif 2013 – Commune M14 (Délibération n°2)
- IV. Vote du Budget Primitif 2014 – Commune M14
- V. Vote des taux d'imposition 2014 (Délibération n°3)
- VI. Questions diverses
  - 1° Commission Communale des Impôts Directs – Propositions du conseil municipal (Délibération n°4)
  - 2° Désignation des commissions
  - 3° Divers

## **I. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2014**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

## **II. Approbation du compte de gestion 2013 – Commune M14 (Délibération n°1)**

Vu le compte de gestion 2013 dont les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative 2013 du Budget Principal M14.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 16 voix pour et 3 abstentions,

- **Approuve** le compte de gestion 2013,
- **Autorise** Madame le Maire à signer les comptes.

## **III. Approbation du Compte Administratif 2013 – Commune M14 (Délibération n°2)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Céline BONNET, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par Monsieur Jérôme VINCENT, Adjoint aux Finances, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

2°/ Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

- 80 399,84 € au compte 1068 investissement
- 641 007,97 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

3°/ Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

5°/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour et 2 abstentions (déduction faite de la voix de Madame le Maire et du pouvoir qui lui est donné), approuve le compte administratif 2013.

#### **IV. Vote du Budget Primitif 2014 – Commune M14**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 voix pour et 2 abstentions, approuve le budget primitif 2014.

#### **V. Vote des taux d'imposition 2014 (Délibération n°3)**

Le budget étant équilibré, Madame le Maire propose le maintien des taux de l'année dernière.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2014 à chacune des trois taxes, avec 17 voix pour et 2 abstentions :

- **Décide** de retenir les taux portés au cadre 2 l'état intitulé :  
« Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014 » en ce qui concerne la totalité des taxes (habitation - foncier bâti - non bâti).

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| ➤ Taxe d'habitation :       | 9,15 %  |
| ➤ Taxe foncière bâtie :     | 21,34 % |
| ➤ Taxe foncière non bâtie : | 86,52 % |

#### **VI. Questions diverses**

##### **1° Commission Communale des Impôts Directs – Propositions du conseil municipal (Délibération n°4)**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, ont été désignés :

**TITULAIRES**  
Céline BONNET  
Geneviève FAVERJON  
Jérôme VINCENT  
Romain ARPIN-PONT  
Nathalie RANDON  
Marie-Josèphe GRENIER  
Jean-Pierre VALENTIN

**SUPPLEANTS**  
Marc GIRARD  
Pascaline DEYGAS  
Marie-Jo BRACOU  
Marie-Hélène CELLE  
Jean-Pierre CHAPILLON  
Margot ALTHUSER  
Bertrand CLUZEL

Janick PEYRAVERNAY  
Jocelyne FORTEZ  
Delphine GAILLARD  
Aimé CHENEVIER  
Michel GAY  
René BERNE  
Marie-Noëlle REY  
Jean-Paul SPEISMAN  
Valérie BERLAND

Pierre VEYRE  
Claude GRENIER  
Huguette DUROURE  
Sylvie COCHONNAT  
Frédéric BRETTE  
Thérèse CANCADE  
Josette AUGUSTIN  
Fernand SANCHEZ  
Sandrine SOUTEIRAT

## **2° Désignation des commissions**

Madame le Maire précise qu'il est possible de créer des commissions, sans obligation, pour apporter un éclairage au Conseil Municipal dans ses décisions. Elles n'ont qu'un rôle consultatif.

Proposition est faite de créer une commission Travaux, une commission Urbanisme et une commission Marché. Proposition adoptée à l'unanimité.

## **3° Divers**

**Dimanche 25 mai** : élections européennes

**Prochain conseil municipal : mercredi 4 juin 2014 à 20h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.